



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



PPMS¹

PPMS DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

<i>Nom de l'établissement :</i>	LYCEE DU DAUPHINE			
<i>Adresse de l'établissement :</i>	Boulevard Rémy Roure 26100 ROMANS SUR ISERE			
<i>Numéro RNE de l'établissement :</i>	0260023J			
<i>Effectifs</i>	Elèves : 1464		Adultes : 240	
<i>Coordonnées GPS :</i>	Latitude : 45.052083794091		Longitude : 5.0419261404448	
<i>Courriel de l'établissement :</i>	ce.0260023J@ac-grenoble.fr			
<i>Téléphone de l'établissement :</i>	0475022893			
<i>Chef d'établissement :</i>	David RISTE			
1. REDACTION DU PPMS				
	<i>Année 1</i>	<i>Année 2</i>	<i>Année 3</i>	<i>Année 4</i>
<i>PPMS rédigé le :</i>	29/08/2018			
<i>PPMS actualisé le :</i>		05/01/2022	01/03/2023	07/02/2024
<i>PPMS validé par un exercice le :</i>		08/03/2022	28/03/2023	
2. DIFFUSION DU PPMS				
<i>PPMS diffusé aux enseignants le :</i>		01/03/2022	08/03/2023	
<i>PPMS entériné par le conseil d'administration le :</i>		18/11/2021		12/02/2024
<i>PPMS diffusé au maire le :</i>	14/09/2018	07/10/2021	07/03/2023	
<i>PPMS communiqué à la DSDEN le :</i>	14/09/2018	07/10/2021	07/03/2023	

¹ Plan Particulier de Mise en Sécurité

SOMMAIRE

1. REDACTION DU PPMS	1
2. DIFFUSION DU PPMS	1
4. GESTION DES FLUIDES SELON LES RISQUES	3
4.1. <u>PROCEDURES D'ISOLEMENT</u>	3
5. CONDUITES A TENIR POUR CHAQUE RISQUE.....	5
6. DEFINIR LES LIEUX DE MISE EN SURETE	7
6.1. <u>Les lieux retenus</u>	7
7. LES PLANS	8
7.1. <u>Plan de masse</u> :	8
7.2. <u>Plan d'intervention</u> :	10
7.3. <u>Plan d'évacuation</u> :	11
7.4. <u>Plans avec repérages des lieux de mise en sûreté</u> :	11 à 17
8. INDIQUER LE DISPOSITIF D'ALERTE RETENU	18
9. FORMER UNE CELLULE DE CRISE	18
9.1. <u>Définition de la cellule de crise</u> :	18
9.2. <u>Lieu de la cellule de crise</u>	18
9.3. <u>Membres de la cellule de crise pendant le temps scolaire</u>	19
9.4. <u>Matériel nécessaire en cellule de crise</u>	19
10. PERSONNE FORMEE au S.S.T.....	200
11. MISSIONS DES PERSONNELS DES COLLEGES ET LYCEES. BOEN numéro 44 du 26 novembre 2015.....	21
12. INFORMATION DES FAMILLES	
13. Fiche d'appel par lieu de mise en sûreté	
14. Chronologie des évènements par lieu de mise en sûreté	
15. Document de suivi pour la cellule de crise	
16. ANNUAIRE DE CRISE	
17. MALLETTTE DE PREMIERE URGENCE	
18. GESTION DES APPELS TELEPHONIQUES	
19. CONSIGNES EN FONCTION DE SITUATIONS SPECIFIQUES	

3. INTRODUCTION

Ce document permet de prévoir l'organisation pour répondre à un risque naturel ou technologique. Ce document est enregistré dans l'établissement et joint dans l'application de remontée des PPMS.

4. GESTION DES FLUIDES SELON LES RISQUES

DE VOTRE PROPRE INITIATIVE, et selon les risques suivants, vous devez isoler votre établissement des fluides suivants :

RISQUES	FLUIDES			
	EAU	ELECTRICITE	FIOUL GAZ	VENTILATION
INONDATION	Isoler tous les fluides			
TEMPETE	Aucun fluide à isoler			
SEISME	Isoler tous les fluides			
GLISSEMENT DE TERRAIN	Aucun fluide à isoler			
RUPTURE DE BARRAGE	Aucun fluide à isoler			
TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES	NON	NON	NON	OUI
ACCIDENT NUCLEAIRE	NON	NON	NON	OUI
ATTENTAT INTRUSION	Aucun fluide à isoler			

REMARQUES

- Vous vous conformerez aux demandes des autorités, dès que le contact sera établi avec elles.

4.1. PROCEDURES D'ISOLEMENT

Lors d'une évacuation suite à un incendie ou un séisme, vous coupez l'alimentation de l'établissement des fluides suivants :

- Ventilation ou CTA (Centrale de Traitement de l'Air),
- Gaz,
- Electricité,
- Eau,

Lors d'une mise à l'abri, vous coupez l'alimentation de l'établissement des fluides suivants :

- Ventilation ou CTA (Centrale de Traitement de l'Air),
- Vous coupez l'alimentation des autres fluides (gaz, eau et électricité) **UNIQUEMENT** à la demande des autorités.

Eau : 2 arrivées d'eau :

- un compteur situé côté Bd R. Roure au sud du bâtiment G,
- un compteur cuisine situé au sous sol du bâtiment C (local à l'extrémité nord des sous sol)

Gaz : 2 postes gaz :

- un situé Bd R. Roure à droite du portail accès pompier,
- un situé Bd Montmartel au nord du bâtiment B sur le trottoir.

Electricité :

Coupure dans le poste de livraison haute tension (coupure individuelle par secteur ou bâtiment) situé à l'extrémité nord est du bâtiment D (atelier).

CTA :

1 arrêt d'urgence situé à la loge (bâtiment I). Arrêt des 4 CTA des bâtiments I1 et I2.

1 arrêt d'urgence situé à côté du bureau intendance restauration et à proximité de l'armoire électrique du bâtiment G.

1 arrêt d'urgence pour les hôtes situé sur le quai au nord du bâtiment C.

La remise en service de l'électricité et du gaz ne peut être réalisée que par une personne habilitée².

² Une personne habilitée est une personne qui a suivi une formation et qui a reçu un agrément.

5. CONDUITES A TENIR POUR CHAQUE RISQUE

Les risques majeurs et technologiques sont recensés à partir du site internet « Georisques » à l'adresse suivante : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Fiche 5

RECOMMANDATIONS GENERALES SELON LES TYPES DE RISQUES

Respectez les consignes diffusées par France Bleu, France Info, France Inter ou la radio locale conventionnée par le préfet.

INONDATION Le lycée n'est pas implanté sur un Territoires à Risques importants d'Inondations – TRI

- **Si les délais sont suffisants :**
 - Evacuation préventive possible effectuée par les autorités.
- **Si les délais sont insuffisants :**
 - Rejoignez les zones prévues en hauteur (étages, collines, points hauts...);
 - N'allez pas à pied ou en voiture dans une zone inondée.
- **Dans tous les cas :**
 - Coupez ventilation, chauffage, gaz et électricité ;
 - Ne prenez pas l'ascenseur ;
 - Fermez portes, fenêtres, aérations...
 - Mettez en hauteur le matériel fragile.

SEISME Risque sismique dans la commune : 3 - MODEREE

- **Pendant les secousses, restez où vous êtes :**
 - A l'intérieur : mettez-vous près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides, éloignez-vous des fenêtres ;
 - A l'extérieur : ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer, éloignez-vous des bâtiments.
- **Après les secousses :**
 - Coupez ventilation, chauffage, gaz et électricité ;
 - Ne prenez pas les ascenseurs ;
 - Evacuez vers les zones extérieures prévues dans votre plan de mise en sûreté ;
 - N'entrez pas dans un bâtiment endommagé.

ACCIDENT INDUSTRIEL RESULTANT D'UN TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES (TMD)

- **Nuage toxique :**
 - Regroupez tout le monde à l'abri dans les locaux de confinement prévus dans votre plan particulier de mise en sûreté ;
 - Fermez portes et fenêtres et calfeutrez les ouvertures (aérations...);
 - Coupez ventilation, chauffage, gaz et électricité si nécessaire ;

- Evitez toute flamme ou étincelle en raison du risque éventuel d'explosion ;
- En extérieur : s'éloigner si possible perpendiculairement à la direction du vent et rejoindre le bâtiment le plus proche.
- **Explosion :**
 - Evacuez dans le calme tout le monde vers les lieux de mise en sûreté externes en évitant les zones fortement endommagées (chutes d'objets, de pylônes...) ;
 - Coupez ventilation, chauffage, gaz et électricité.
- **Explosion suivie d'un nuage toxique :**
 - Regroupez tout le monde à l'abri dans les zones de confinement ; ces lieux doivent être éloignés des baies vitrées et fenêtres endommagées ;
 - Coupez ventilation, chauffage, gaz et électricité.
- **Dans tous les cas :**
 - Evacuation possible effectuée par les autorités

TEMPETE

- **Si les délais sont suffisants :**
 - Evacuation préventive possible.
- **Si les délais sont insuffisants :**
 - Rejoignez des bâtiments en dur ;
 - Eloignez-vous des façades sous le vent et des vitres ;
 - Fermez portes et volets ;
 - Surveillez ou renforcez, si possible, la solidité des éléments de construction ;
 - Renforcez la solidité des baies vitrées en utilisant du ruban adhésif ;
 - Enlevez et rentrez tous les objets susceptibles d'être emportés (tables, chaises,...)
 - Limitez les déplacements.

ACCIDENT NUCLEAIRE

- Regroupez tout le monde dans les locaux de mise à l'abri prévus dans votre plan particulier de mise en sûreté ;
- Fermez portes et fenêtres et calfeutrez les entrées d'air ;
- Coupez ventilation et chauffage.

▶ **Attendez les consignes des autorités**

En fonction du type d'accident et de l'évolution possible les autorités peuvent :

- Demander la prise d'un comprimé d'iode stable (rejets contenant de l'iode radioactif) ;
- Ou / et décider d'une évacuation (rejoindre dans le calme le point de rassemblement fixé).

6. DEFINIR LES LIEUX DE MISE EN SURETE

6.1. Les lieux retenus

Compte tenu de la configuration du lycée, les consignes de mise en sûreté des personnes valides et à mobilité réduite pendant le temps scolaire sont de rester dans les classes où se situent les élèves et leurs enseignants. La consigne est donnée aussi aux personnels de rester à l'endroit où ils se situent s'ils jugent l'endroit sécurisé.

Les enseignants qui n'ont pas d'élèves en responsabilité rejoignent le responsable de secteur. Il convient de définir des responsables de secteurs par zone :

LIEUX	STRUCTURES ACCUEILLIES	RESPONSABLE DE SECTEUR
CDI	Toutes personnes circulant sur le parvis	Documentaliste
Gymnase	Toutes personnes présentent sur les installations sportives extérieures	Enseignant EPS
GRETA	GRETA	Conseiller en Formation Continue
Atelier		CPE (suppléant :magasinier)
Bât. B		CPE
Bât. C		Chef cuisine (suppléant :magasinier)
Bât. G		Gestionnaire
Bât. E		DDFPT

Les lieux de mise en sûreté des personnes valides et à mobilité réduite hors temps scolaire (internat) sont :

LIEUX	STRUCTURES ACCUEILLIES	RESPONSABLE DE SECTEUR
Bâtiments I1 et I2 dans les chambres ou au CDI	Tous les internes	CPE de service

7. PLANS

Pour les plans ci-dessous, privilégiez le format numérique afin de les joindre dans l'application de remontée des PPMS risques naturels et technologiques.

7.1. Plan de masse :



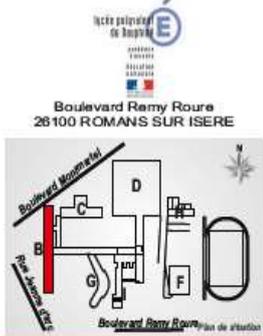


Bâtiment B

PLAN D'INTERVENTION

BATIMENT B

VOUS ETES AU NIVEAU: 0



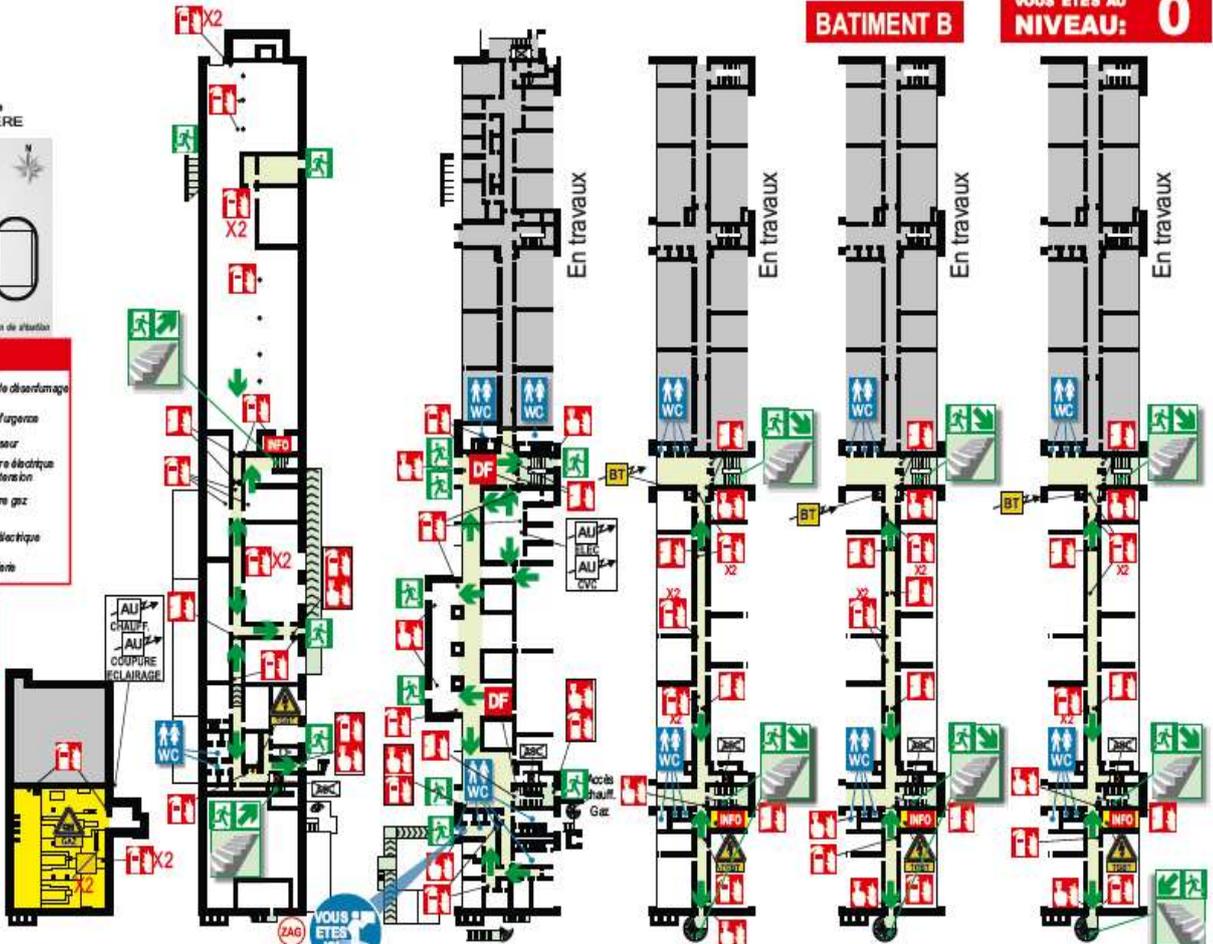
Légende plan

	Issue de vacuation du niveau		Commande de section app
	Itinéraire d'évacuation		Arrêt d'urgence
	Baie informatique		Ascenseur
	Gaine pompes		Coupeure électrique basse tension
	Extincteur portatif		Coupeure gaz
	Débricteur manuel d'âmes incendie		Local électrique
	Porte coupe-feu		Chauffière

POINT DE RASSEMBLEMENT

En cas d'incendie, gardez votre calme
Prévenez le:
18 - 112
114 (téléchargez l'application ou envoyez un SMS)
OU
Précisez le niveau et l'adresse de l'incident

Bodo'in
Incendie - Sécurité
Tél. 04 75 79 38 83 - 06 26 88 72 32
26100 ROMANS
contact@bodo.incendiesecurite.fr
N°Pai (N°MAJOS-JOUR-COOPER-PLAN) :
2022-08-26-VC12320822-002



NIVEAU -2 NIVEAU -1 NIVEAU 0 NIVEAU 1 NIVEAU 2 NIVEAU 3

Bâtiment D (atelier)

"PLAN DE SECURITE - INCENDIE"

**LYCEE DU DAUPHINE
ATELIERS
BOULEVARD R. ROURE
26100 ROMANS**

EVACUATION NIVEAU 0

vous êtes ici

LEGENDE

- ▲ Extincteur portatif
- Bris de glace
- Centrale d'alarme
- ★ Installation à protéger en priorité
- ⊞ Transformateur
- ⊞ Armoire électrique
- ⊞ Arrêt d'urgence
- ⊞ Coupeur gaz
- ⊞ Réceptacle des ordures
- △ Produits combustibles
- ➔ Sens d'évacuation
- ➔ Sortie finale

INCENDIE PREVEZ :
en prévenant le feu avant qu'il ne se déclare.
Attaquez le feu sans prendre de risque, avec l'extincteur approprié le plus proche.
En cas de fumée, baissez-vous, l'air frais est près du sol.

ACCIDENT ou malaise PREVEZ :

PREVENTION
Indicateur de fumée : Maintenez toujours les emplacements et leur mode d'emploi.
Ne pas obstruer les voies d'évacuation : Ne garer pas votre véhicule devant les issues d'urgence ni les équipements de lutte contre l'incendie.
Ne jamais fumer dans les lieux de travail.

EVACUATION
À l'initiative du signal d'évacuation, ou sur ordre d'un responsable : Dirigez-vous vers l'issue d'évacuation. Ne revenez pas en arrière. Suivez les indications du guide d'évacuation ou des services de secours. Réunissez-vous dans la zone de rassemblement.

N.P.S. 60.300 OCTOBRE 2008

Bâtiment C (restauration)

LEGENDE

- Extincteur portable
- Fixe au mur
- Centre d'alarme
- Porte incendie
- Extincteur
- Installation à protéger en priorité
- Groupe froid
- Armoire électrique
- Arêt d'urgence
- Équipement gaz
- Multiprise des endormis
- Sortie Secours



Fonction préventive, valeur de la vie.
Alerte et guide du bœuf d'alarme le plus proche.

Visitez votre site, ne laissez pas "la vie".
Qualité de la vie est votre priorité. Soyez prêt à tout moment.
Préparez le plan de rétablissement.

COUP INTERNET

ACCIDENT ou malade PREVENIR

TEL 240

INCENDIE PREVENIR

TEL 200

ne déclencher le feu exact de départ.

EVACUATION

À l'arrivée de signal d'alarme, ou sur ordre d'un responsable.

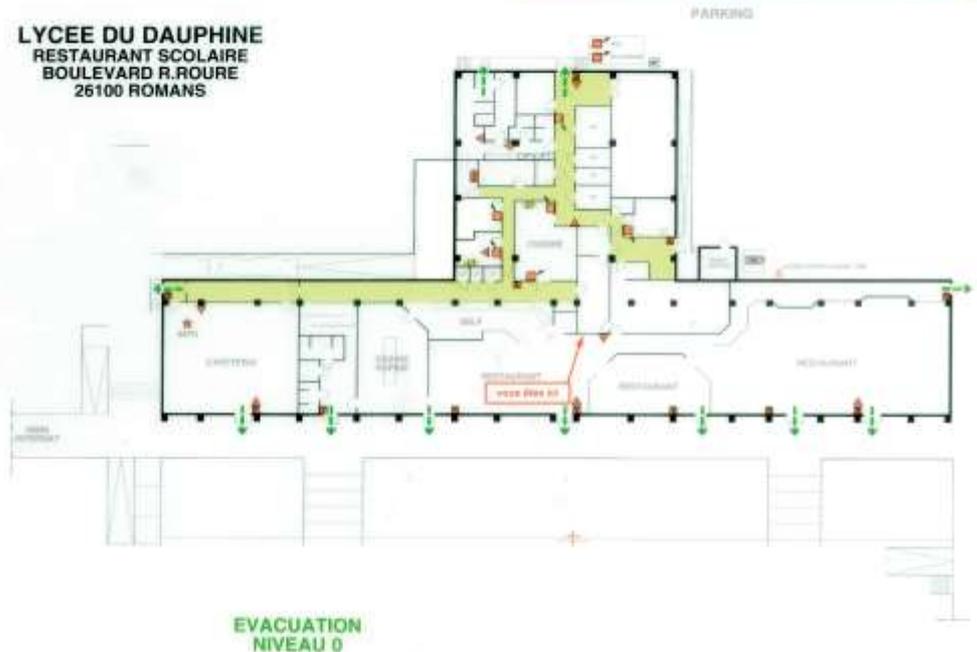
Organiser avec l'équipe d'évacuation.
Ne laissez pas de personne.

Surveillez les indications de guide d'évacuation
ou des services de secours.

Attention l'équipe de secours de rétablissement.

"PLAN DE SECURITE - INCENDIE"

LYCEE DU DAUPHINE
RESTAURANT SCOLAIRE
BOULEVARD R. ROURE
26100 ROMANS



M.S. 08/02/2024 08/02/2024

Bâtiment F (gymnase)

LEGENDE

- Extincteur portable
- Arêt d'urgence
- Visiter votre site
- Porte incendie
- Armoire électrique
- Extincteur
- Clavier
- Arêt d'urgence
- Sortie Secours



INCENDIE PREVENIR

ne déclencher le feu exact de départ.

Organiser le plan de rétablissement de la vie.
Qualité de la vie est votre priorité. Soyez prêt à tout moment.

Si vous ne pouvez pas évacuer,
restez dans votre lieu de travail.

ACCIDENT ou malade PREVENIR

TEL 240

PREVENTION

Installation de l'équipe
avant l'arrivée de la vie.
Ne laissez pas de personne.
Surveillez les indications de guide d'évacuation
ou des services de secours.

Installation de l'équipe
avant l'arrivée de la vie.
Ne laissez pas de personne.
Surveillez les indications de guide d'évacuation
ou des services de secours.

EVACUATION

À l'arrivée de signal d'alarme,
ou sur ordre d'un responsable.

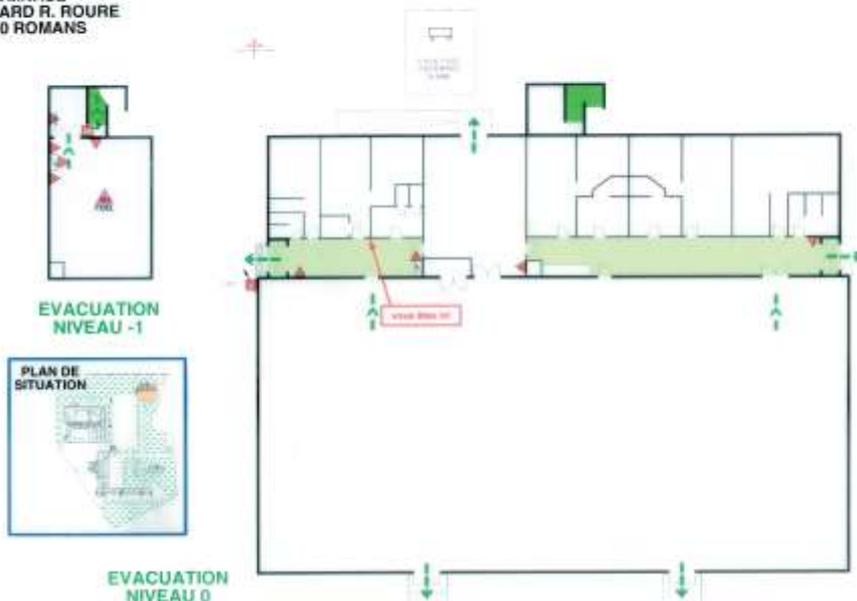
Organiser avec l'équipe d'évacuation.
Ne laissez pas de personne.

Surveillez les indications de guide d'évacuation
ou des services de secours.

Attention l'équipe de secours de rétablissement.

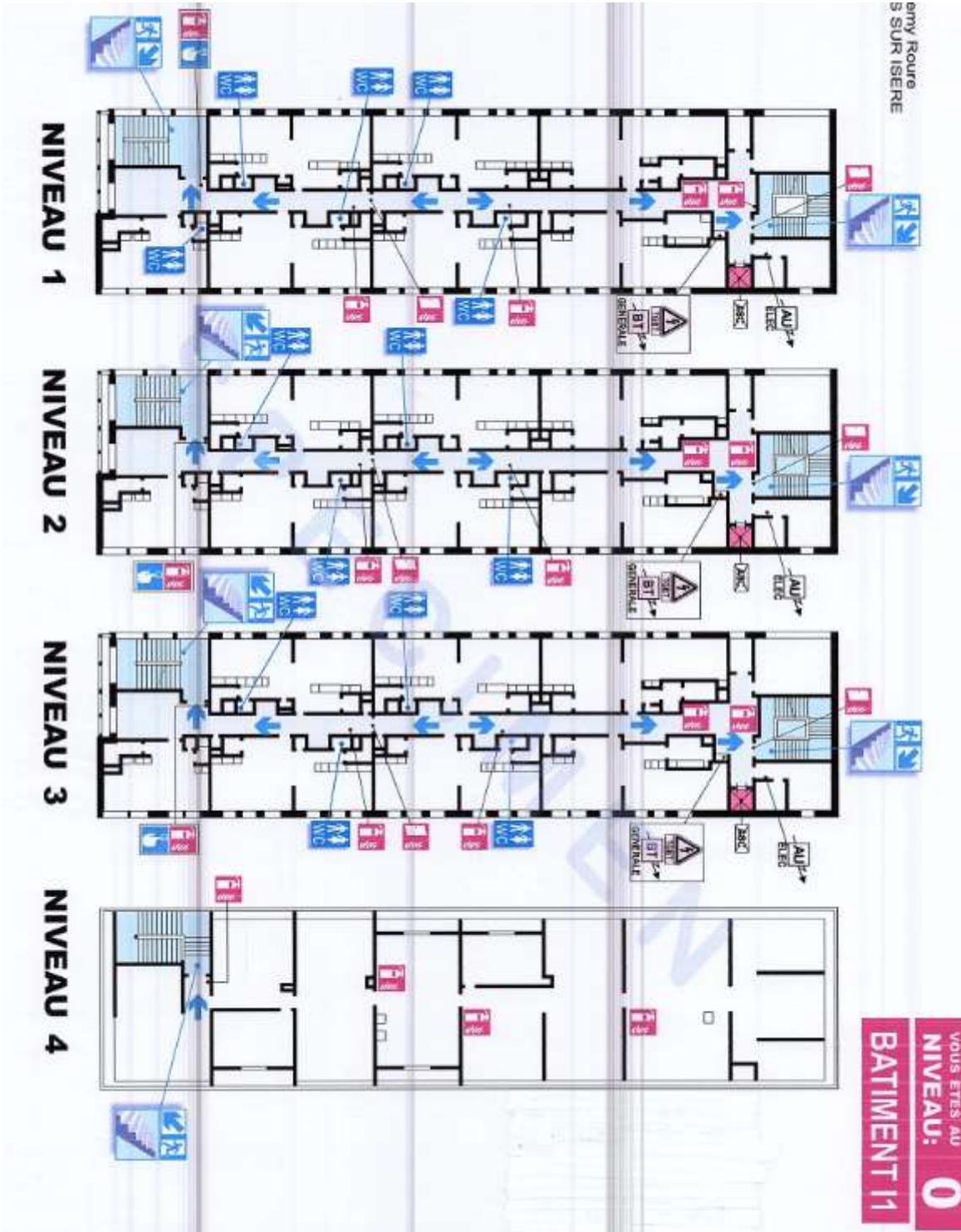
"PLAN DE SECURITE - INCENDIE"

LYCEE DU DAUPHINE
GYMNASSE
BOULEVARD R. ROURE
26100 ROMANS

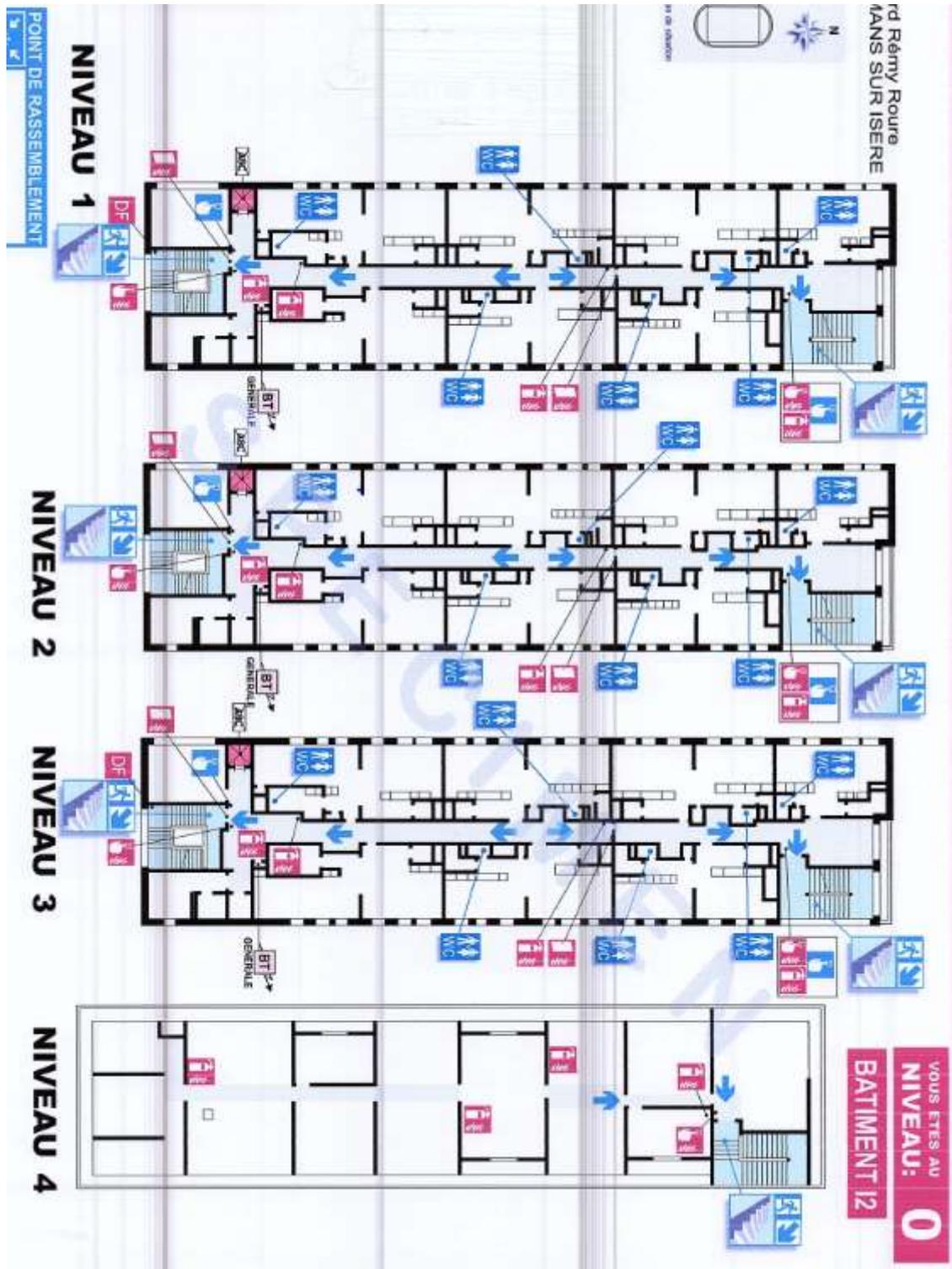


M.S. 08/02/2024 08/02/2024

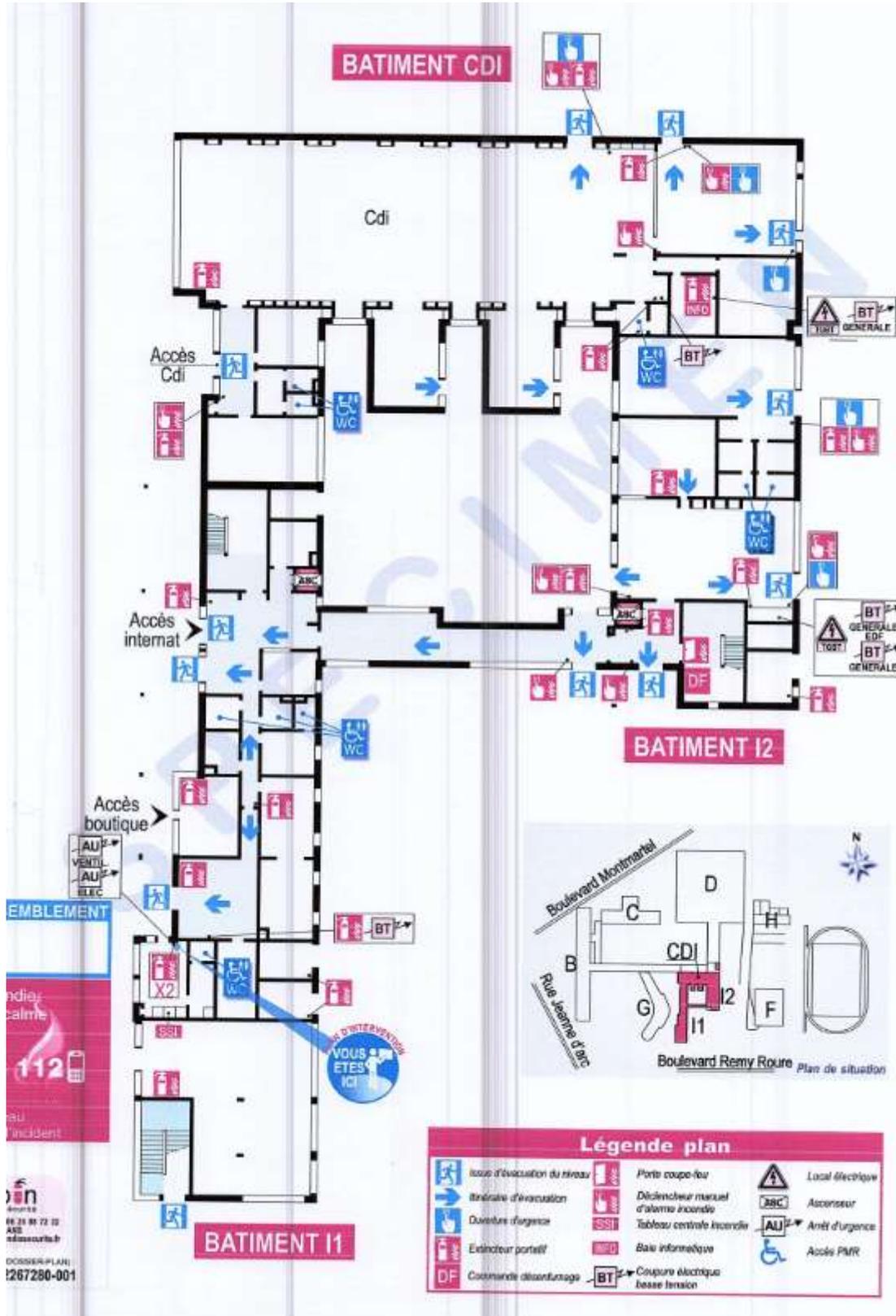
Bâtiment I 1



Bâtiment I 2



Bâtiment I_RDC_CDI



8. INDIQUER LE DISPOSITIF D'ALERTE RETENU

Moyens utilisés pour prévenir les occupants :

- En cas de mise en sûreté dans les zones de regroupements extérieures aux bâtiments ou en cas de mise à l'abri dans les bâtiments :
 - Alarme provisoire : alarme intrusion mais séquencée et utilisation des portes voix pour les bâtiments D et E
 - Utilisation de l'alarme PPMS des risques naturels et technologiques pour les bâtiments B, C, F, G, et I

Stratégie de communication tout au long de la crise :

2 moyens de communication :

- cellule de crise : n°217 poste salle des conseils**
- téléphones portables des responsables de secteur

téléphones internes :

- . gymnase poste 252
- . CDI poste
- . bureau du DDFPT bâtiment E poste 224
- . atelier bureau CPE poste 262
- . bâtiment B infirmière poste 240
- . bâtiment C chef cuisinier poste 228

Greta : 04 75 02 63 93

Le responsable de zone contacte la cellule de crise par mail sur ce.0260023j@ac-grenoble.fr et sur le téléphone de la salle des conseils poste 217.

9. FORMER UNE CELLULE DE CRISE

9.1. Définition de la cellule de crise :

Ensemble des personnes déchargées de l'encadrement des élèves, autour du Proviseur ou des responsables hors temps scolaire et / ou cantine, qui mettent en place le plan particulier de mise en sûreté en recueillant et diffusant les informations pertinentes.

9.2. Lieu de la cellule de crise

- Pendant le temps scolaire : salle des conseils
- Hors temps scolaire (internat) : salle des conseils

9.3. Membres de la cellule de crise pendant le temps scolaire

Toutes les personnes disponibles et sollicitées par le proviseur peuvent être membres de la cellule de crise.

A minima et par défaut, les membres sont :

FONCTION
Proviseur
Proviseur Adjoint
Gestionnaire
Responsable technique régional
Assistant de prévention

9.4. Membres de la cellule de crise hors temps scolaire (internat)

FONCTION
Proviseur
Proviseur Adjoint
Gestionnaire
CPE
Agent de maintenance logé
Infirmière

9.5. Matériel nécessaire en cellule de crise

MATERIEL	LIEU DE RANGEMENT
Téléphone	Salle des conseils
Radio autonome	Armoire sécurité gestionnaire
Journal de bord (document pour noter la chronologie des événements)	Armoire sécurité gestionnaire
PPMS	Armoire sécurité gestionnaire

10. PERSONNE FORMÉES AU S.S.T.

Toutes les personnes disponibles sont susceptibles d'être des personnes ressource

Liste des personnels formés au SST

PERSONNEL FORMES AU GESTES DE PREMIERS SECOURS

Personnes à solliciter en cas d'urgence

NOM PRENOM	FONCTION	FORMATION	COORDONNÉES
Anne LAURENT-LASSON	Infirmière	Formatrice PSC1	Post :240 06.02.14.63.65
Caroline LAMARCHE	Professeur d'EPS	Formatrice PSC1 et SST	06.17.12.62.82
Sandrine DEVOLVENT	Ateliers cuir	AFPA	06.41.89.12.63
Thomas TAPONAT	Magasinier / Sous-officier Pompier	PSE 1 – PSE 2 – SAP 1 – SAP 2	Poste : 228 Ligne directe : 04.75.05.65.03
Agnès DUPOIZAT	Professeur Prévention santé Environnement	Formatrice SST	06.01.88.35.55

11. MISSIONS DES PERSONNELS DU LYCEE. BOEN numéro 44 du 26 novembre 2015

CHEF D'ÉTABLISSEMENT ou son représentant	
<ul style="list-style-type: none"> • Activer le plan particulier de mise en sûreté • S'assurer de la mise en place des différents postes • Établir une liaison avec les autorités et transmettre aux personnels les directives des autorités • Réceptionner, noter et communiquer toute information sur la situation et son évolution 	<input type="checkbox"/> Proviseur <i>Numéro de téléphone auquel cette personne peut être appelée par les autorités et les secours :</i> <input type="checkbox"/> Tél. fixe : 04 75 05 65 00 <input type="checkbox"/> Mobile : 06 86 22 63 56
PERSONNES RESSOURCES (personnel de direction, personnel enseignant, personnel d'éducation, personnel administratif, personnel technique, personnel de santé, personnel de surveillance, auxiliaires, assistants...)	
• Veiller au bon déroulement des opérations de regroupement	<input type="checkbox"/> RESPONSABLE DE SECTEUR
• Établir et maintenir les liaisons internes	<input type="checkbox"/> PROVISEUR et PROVISEUR ADJOINT
• Assurer l'encadrement des élèves et les opérations de regroupement	<input type="checkbox"/> RESPONSABLE DE SECTEUR ET ENSEIGNANTS
• Établir la liste des absents	<input type="checkbox"/> CPE /AED
• Signaler les blessés ou personnes isolées	<input type="checkbox"/> RESPONSABLE DE SECTEUR
• Gérer l'attente	<input type="checkbox"/> ENSEIGNANTS ET PERSONNEL EN CHARGE DES ELEVES
• Assurer la logistique interne	<input type="checkbox"/> CELLULE DE CRISE
• Couper les circuits (gaz, ventilation, chauffage, selon le cas, électricité)	<input type="checkbox"/> RESPONSABLE D'EQUIPE TECHNIQUE OU AGENT DE MAINTENANCE
• Contrôler les accès de l'établissement	<input type="checkbox"/> RESPONSABLE DE SECTEUR

Établir la liaison avec les secours

• Informer les secours de l'évolution de la situation : effectifs, lieux de confinement ou de regroupement externe, blessés éventuels.	<input type="checkbox"/> PROVISEUR
• Leur transmettre les plans de l'établissement avec localisation des coupures et locaux spécifiques (électriques, stockages particuliers)...	<input type="checkbox"/> GESTIONNAIRE ET RESPONSABLE TECHNIQUE REGIONNAL

Assurer la liaison avec les familles

En cas d'appel des familles,

- **Rappeler de ne pas venir chercher les enfants, d'éviter de téléphoner, d'être prudent avec les informations qui n'émanent pas des autorités**
- **Rassurer et informer suivant les consignes du chef d'établissement**

CELLULE DE CRISE

Relation avec la presse

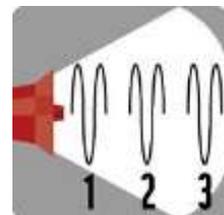
- **Suivre les consignes du chef d'établissement**

PROVISEUR ADJOINT

12-INFORMATION DES FAMILLES : LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

En cas d'alerte

Signal émis par des sirènes :
3 cycles d'alerte (son montant et descendant)
Chaque cycle dure 1 minute 41 secondes,
Un silence de 5 secondes sépare chacun des cycles.



Mettez-vous en sécurité. Rejoignez sans délai un bâtiment.

**Écoutez la radio.
Respectez les consignes des autorités.**



**FRÉQUENCE radio locale conventionnée par le préfet :
FRÉQUENCE France Bleu Drôme Ardèche : 87,9 Mhz**

FRÉQUENCE France Info : 103.4 Mhz
FRÉQUENCE France Inter : 99,8 Mhz



N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques.



Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son école ou son établissement.

Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.



Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones

13 - Fiche d'appel par lieu de mise en sûreté

Utiliser la fiche appel de couleur présente dans chaque classe.

Seul les élèves absents par rapport à l'appel Pronote doivent être renseignés sur la fiche. Les élèves absents de la journée n'ont pas à être renseignés. Il s'agit de déterminer si des élèves demeurent dans le bâtiment au moment de l'incident.

A remplir par les enseignants ou les intervenants et à faire remonter à la cellule de crise

14 - MAIN COURANTE

A IMPRIMER ET METTRE A DISPOSITION DES RESPONSABLES DE SECTEUR

Heure	Information reçue	Origine de l'information reçue	Mission décidée	Acteur de la mission

15 – Document de suivi pour la cellule de crise
Localisation des effectifs présents (synthèse)

Dans l'établissement

Zone de mise en sûreté	Nombre de personnes				Nombre de personnes à prise en charge particulière
	De l'école		Extérieurs		
	Elèves	Adultes	Elèves	Adultes	
CELLULE DE CRISE / PERSONNES PRESENTES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION					
LIEU D'ACCUEIL DES PERSONNES DISPONIBLES					
RESTAURANT SCOLAIRE					
Bâtiments B, C et D					
GYMNASE / PLATEAU SPORTIF					
ACTIVITES EXTERIEURES					
CLASSE1					
CLASSE 2					
...					
TOTAL					

Nombre de personnes de l'établissement en activités extérieures

LIEUX des activités extérieures	RESPONSABLES	Appel		
		Divisions	Elèves	Adultes
TOTAL				

Ecart

Elèves normalement dans l'établissement ce jour là	
Elèves recensés	
Ecart	

16 - ANNUAIRE DE CRISE

STRUCTURE	TELEPHONE	CONTACT
RECTORAT	04 76 74 70 00	
LE RECTEUR		
LE DIRECTEUR DE CABINET DU RECTEUR	04 76 74 76 74	
DSDEN Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale	04 75 82 35 00	Appel de jour Cabinet de l'IA-DASEN
PREFECTURE	04 75 79 28 00	Standard ouvert 24 heures sur 24
PREFECTURE SIDPC Service Interministériel de Défense et de Protection Civile	04 75 66 50 00	Cellule de crise
CONSEIL REGIONAL	04 26 73 40 77	
CONSEIL DEPARTEMENTAL	04 75 79 26 26	
MAIRIE	04 75 05 51 51	
POLICE ou GENDARMERIE	17	
SDIS Service Départemental d'Incendie et de Secours	18 ou 112	
SAMU	15	Votre interlocuteur est un médecin.
MEDECIN LOCAL Si impossibilité de joindre le SAMU		
CENTRE ANTI POISON	04 72 11 69 11	Centre à LYON valable pour toute la région Rhône Alpes
ARS Agence Régionale de Santé	08 10 22 42 62	Direction veille et alerte sanitaire Numéro d'astreinte 24 heures sur 24.
DDT Direction des Territoires	04 75 65 50 00	
DREAL	04 75 65 51 56	
EDF	0 811 882 200	
GRDF	0 800 47 33 33	
METEO FRANCE	0 899 710 207	
FRANCE TELECOM	1013	
ASCENSEURS	09 69 365 366	Société schindler
France Inter : 99,8 Mhz		
France Info : 103.4 Mhz		
France Bleu Drôme Ardèche : 87,9		

17 - MALLETTE DE PREMIERE URGENCE

(à placer dans chaque lieu de mise en sûreté)

DOCUMENTS

Tableau d'effectifs vierge
Fiche « conduites à tenir en première urgence »
Copie de la fiche de mission des personnels et des liaisons internes
Plan indiquant les lieux de mise en sûreté (internes ou externes)
Fiches individuelles d'observation

Mallette de première urgence

- Savon de Marseille
- SHA
 - Gants
 - Savon de Marseille
 - Serviettes hygiéniques
 - Mouchoirs en papier
 - Sucre
 - Ciseaux
 - Compresses
 - Pansements et sparadrap
 - Désinfectant
 - Sérum physiologique
 - Bandes de maintien et filet à pansement
 - Couverture de survie
 - Protocole d'appel au 15
 - CAT en première urgence

Localisation des mallettes de première urgence

CDI : tisanerie
Gymnase : salle des professeurs
Administration : bureau adjoint gestionnaire
Ateliers : bureau DDFPT
Cuisine : bureau chef cuisinier
Bâtiment B : infirmière
Bâtiment B : vie scolaire
Internat : vie scolaire

18 - GESTION DES APPELS TELEPHONIQUES (A destination de la cellule Standard / secrétariat)

Organisation de la communication téléphonique.

- Un sourire s'entend au téléphone.
- Gardez votre calme.
- Mettez fin à la communication si celle-ci déborde de vos attributions ou si elle s'envenime.
- Tenez une main courante des appels reçus
 - Heure
 - Numéro
 - Raison de l'appel

Parents d'élèves

➤ **Si sollicitation des parents**

- Dire : « Le PPMS a été activé sur ordre de... Les élèves sont dans les lieux de mise en sûreté et les adultes de l'école les prennent en charge jusqu'à la fin de l'alerte ».
- Ne pas donner plus d'informations même à une de vos connaissances.
- Ne pas donner d'informations nominatives.
- Rappeler : « Ne pas venir chercher les enfants IMMEDIATEMENT ou TOUT DE SUITE car vous mettez en danger vos enfants et vous-même.
- Préciser : Vous devez vous mettre en sûreté et écouter la radio (FREQUENCE : celle de votre zone géographique) seule source d'informations vérifiées et fiables.
- Demander aux parents :
 - D'éviter de téléphoner pour laisser les lignes libres pour les secours.
 - De ne pas se déplacer pour ne pas gêner l'accès des secours ni encombrer les axes de circulation.

➤ **Si présence de victimes**

Médias

- Tout appel concernant l'identité des victimes doit être dirigé vers la cellule d'information des familles mise en place par la préfecture.

➤ **Si sollicitation des journalistes :**

- Dire « Le PPMS a été activé sur ordre de... Les élèves sont dans les lieux de mise en sûreté et les adultes de l'école les prennent en charge jusqu'à la fin de l'alerte ».
- Ne pas donner plus d'informations même à une de vos connaissances.
- Ne pas donner d'informations nominatives.
- Demander :
 - De laisser les lignes téléphoniques de l'établissement libre pour les secours.
 - De s'informer auprès de la cellule de presse de la préfecture (ou de la cellule communication de la mairie).
- Ne donner que les informations que vous êtes autorisés à divulguer.

Transmettre TOUS les appels des autorités à la cellule de crise.

Autorités

(DANS LES SITUATIONS PARTICULIERES DE RISQUES MAJEURS)

CONSIGNES GENERALES

Après avoir rejoint les lieux de mise en sûreté :

- utiliser la trousse de première urgence ;
- se référer, si nécessaire, aux protocoles d'urgence pour les élèves malades ou handicapés ;
- expliquer ce qui se passe et l'évolution probable de la situation ;
- établir la liste des absents (annexe 8) ;
- repérer les personnes en difficulté ou à traitement médical personnel ;
- recenser les élèves susceptibles d'aider, si nécessaire ;
- déterminer un emplacement pour les WC ;
- proposer aux élèves des activités calmes ;
- suivre les consignes en fonction des situations spécifiques (saignement du nez, « crise de nerfs »...
- remplir une fiche individuelle d'observation (annexe 9) pour toutes les personnes fortement indisposées ou blessées.

PRINCIPE DE PRIORISATION DES CONDUITES À TENIR EN PREMIERE URGENCE

1/ URGENCES VITALES

- arrêt cardiaque
- perte de connaissance
- hémorragie externe
- écrasement de membres
- effet de blast
- trauma du rachis**

2/ URGENCES RELATIVES (à traiter APRES toutes les urgences vitales)

- malaises (aggravation de maladies – difficultés respiratoires – maux de ventre)
- brûlures
- plaies
- crise convulsive (épilepsie)
- fractures / luxations**

3/ NON URGENT (à traiter APRES toutes les urgences vitales)

- stress
- panique
- agitation**

IMPORTANT : on ne traite une urgence qu'en l'absence d'urgence supérieure. Je ne traite pas les urgences relatives si une urgence vitale reste à prendre en charge. Idem, je ne traite pas un cas non urgent si une urgence relative reste à prendre en charge.

Si du personnel reste disponible pendant le traitement de toutes les urgences prioritaires, il peut commencer à traiter les urgences secondaires.

19 - CONSIGNES EN FONCTION DE SITUATIONS SPECIFIQUES

1- L'ENFANT OU L'ADULTE SAIGNE DU NEZ

Il saigne spontanément :

- le faire asseoir ;
- le faire se moucher ;
- faire comprimer les narines par une pince pouce / index pendant dix minutes ;
- respirer par la bouche sans parler ;
- Si le saignement ne s'arrête pas, prendre dès que possible un avis médical.

Il saigne après avoir reçu un coup sur le nez ou sur la tête :

- réaliser les gestes qui s'imposent (comprimer l'endroit qui saigne) ;
- surveiller l'état de conscience ;
- si perte de connaissance (voir situation 5) ;
- prendre dès que possible un avis médical.

2- L'ENFANT OU L'ADULTE FAIT UNE « CRISE DE NERFS »

Signes possibles (un ou plusieurs) :

- crispation ;
- difficultés à respirer ;
- impossibilité de parler ;
- angoisse ;
- agitation ;
- pleurs ;
- cris.

Que faire ?

- l'isoler si possible ;
- le mettre par terre, assis ou allongé ;
- desserrer ses vêtements ;
- le faire respirer lentement ;
- le faire parler ;
- laisser à côté de lui une personne calme et rassurante.

3- STRESS INDIVIDUEL OU COLLECTIF

Ce stress peut se manifester pour quiconque

Signes possibles : (un ou plusieurs)

- agitation ;
- hyperactivité ;
- agressivité ;
- angoisse ;
- envie de fuir ... panique.

Que faire ?

En cas de stress individuel

- isoler l'enfant ou l'adulte, s'en occuper personnellement (confier le reste du groupe à un adulte ou un élève « leader ») ;
- expliquer, rassurer, dialoguer ;

En cas de stress collectif

- être calme, ferme, directif et sécurisant ;
- rappeler les informations dont on dispose, les afficher ;
- se resituer dans l'évolution de l'événement (utilité de la radio) ;
- distribuer les rôles et responsabiliser chacun.

4- L'ENFANT OU L'ADULTE NE SE SENT PAS BIEN MAIS RÉPOND (MALAISE, AGGRAVATION DE MALADIE LIEE AUX CIRCONSTANCES...)

Signes possibles : (un ou plusieurs)

- maux de tête, vertiges, pâleur, sueurs, nausées, douleur, problème à respirer, mal au ventre, angoisse, tremblement, sensation de froid, perte de connaissance.

Questions :

- a-t-il un traitement ?
- quand a-t-il mangé pour la dernière fois ?
- a-t-il chaud ? froid ?

Que faire ?

- aider à prendre le traitement adapté (ou sucre) ;
- desserrer les vêtements, le rassurer et le protéger (froid, chute intempesive...) ;
- le laisser dans la position où il se sent le mieux ;
- surveiller.

Si les signes ne disparaissent pas : donner 2-3 morceaux de sucre (même en cas de diabète). Si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

5- L'ENFANT OU L'ADULTE A PERDU CONNAISSANCE

Signes :

- il respire ;
- il ne répond pas, n'obéit pas à un ordre simple ;

Que faire ?

- le mettre « sur le côté » (position latérale de sécurité) ;
- ne rien lui faire absorber ;
- le surveiller ;
- s'il reprend connaissance, le laisser sur le côté et continuer à le surveiller ;
- faire appel aux services de secours.

6- L'ENFANT OU L'ADULTE FAIT UNE « CRISE D'ÉPILEPSIE » (CRISE CONVULSIVE GENERALISEE)

Signes :

- perte de brutale connaissance : il ne réagit pas, ne répond pas ;
- son corps se raidit, il a des secousses des membres.

Il peut :

- se mordre la langue ;
- devenir bleu ;
- baver ;
- perdre ses urines.

Que faire ? Respecter la crise :

- accompagner la personne au sol, si l'on assiste au début de la crise ;
- ne rien mettre dans la bouche, et surtout pas vos doigts ;
- éloigner les personnes et les objets pour éviter qu'il ne se blesse ;
- ne pas essayer de le maintenir ou de l'immobiliser ;
- glisser une couverture (ou équivalent) sous la tête ;
- quand les secousses cessent, le mettre en position latérale de sécurité (« sur le côté ») et le laisser dans cette position jusqu'au réveil ;
- rassurer les autres.

Remarques : il peut faire du bruit en respirant, cracher du sang (morsure de langue)

**Ne pas essayer de le réveiller : il se réveillera lui-même et ne se souviendra de rien.
Si les signes persistent, faire appel aux services de secours.**

ATTENTION : SI LA CRISE SE RÉPÈTE, IL S'AGIT D'UN SIGNE DE GRAVITÉ !

7- TRAUMATISMES DIVERS

Pour toutes les autres situations, en particulier traumatismes (plaies, hémorragies, fractures, traumatismes divers...) :

Faire appel aux services de secours

En attendant leur arrivée :

- éviter toute mobilisation, tout mouvement du membre ou de l'articulation lésé ;
- isoler l'adulte ou l'enfant et le rassurer ;
- couvrir et surveiller l'adulte ou l'enfant ;
- en cas de plaie ou d'hémorragie, mettre un pansement serré (sauf en cas de présence d'un corps étranger)
- en cas de fracture, ne pas déplacer, immobiliser le membre ou l'articulation avec une écharpe par exemple (sur les membres supérieurs uniquement).

8- ACCIDENT D'EXPOSITION AUSANG

Définition :

Exposition percutanée (piqûre ou coupure) ou tout contact direct sur une peau lésée ou des muqueuses (bouche, yeux) avec du sang ou un liquide biologique souillé par du sang.

Signes :

- une coupure ou une piqûre s'est produite avec un objet ayant été en contact avec un liquide biologique contaminé par du sang ;
- du sang ou un liquide biologique contenant du sang est projeté sur une muqueuse (yeux, bouche...) ou sur une peau lésée (lésions non cicatrisées, maladie de la peau...).

Que faire ?

- interrompre immédiatement l'action de secours, si possible ;
- se faire relayer.

Sur une plaie :

- nettoyer immédiatement à l'eau courante et au savon puis rincer ;
- réaliser l'asepsie, en assurant un temps de contact d'au moins 5 minutes à l'aide de Dakin, ou de Javel (9°) ou d'un antiseptique iodé.

Projection sur les muqueuses :

- rincer durant 5 minutes au moins avec un soluté isotonique ou à défaut de l'eau ;
- demander un avis médical

Si la situation le permet, lorsque la gravité de l'état d'un enfant ou d'un adulte impose de faire appel aux services de secours, prévenir le directeur d'école ou le chef d'établissement.